

La CGT vous représente et vous informe Réunion CE du 19/09/2018

Les faits marquants...

La Direction a annoncé en début de réunion que le Directeur Général serait absent. Nous rappelons qu'il n'y a pas eu de réunion CE au mois d'août et que celle de septembre a traité les chiffres des mois de juillet et août.

La prochaine réunion CE aura lieu le 17 octobre.

Informations concernant l'entreprise

La situation de la trésorerie reste tendue à cause du paiement des échéances du plan de continuation mais l'entreprise paie régulièrement les dettes liées à l'opérationnel. Le taux d'intercontrat est bon, sauf en région Ile-de-France. Le problème de recrutement persiste.

Le recrutement est le nerf de la guerre pour toutes les sociétés du numérique, dans un contexte de marché très favorable aux candidats à l'embauche. Polymont ne fait pas exception à la règle, si ce n'est que sa taille et son domaine d'activité peu différenciant la rendent probablement moins attractive que des sociétés plus grandes et plus connues. La direction générale avait évoqué il y a quelques mois devant le CE la possibilité de recruter des personnes d'origine étrangère, en les démarchant directement dans leur pays d'origine. C'est désormais chose faite puisqu'une première opération de ce type aura lieu dès le mois d'octobre. Par ailleurs, les élus CE ont demandé à la Direction que leur soit présenté un bilan des actions de cooptation (combien, où, pour quel coût,...).

 Selon la CGT

La CGT insiste sur le caractère incontournable, pour les candidats à l'embauche étrangers, de la maîtrise de la langue française. C'est une condition nécessaire pour une intégration réussie de ces personnes au sein des équipes Polymont ou auprès de ses clients.

Expertise comptable

Les élus CE ont mandaté, au premier semestre 2018, le cabinet d'expertise comptable OSCEA pour examiner les comptes de l'entreprise. Cette expertise a porté sur l'exercice 2017 et les premiers mois de l'année 2018. Il ressort un résultat d'exploitation, pour l'année 2017, en nette amélioration par-rapport à celui de 2016. Pour autant, 2017 concède un déficit d'environ 0,8 M€. Les premiers résultats de 2018 sont encourageants et plutôt en ligne avec le budget, lequel a été construit de façon non linéaire, tablant sur une croissance progressive du chiffre d'affaires tout au long de l'année. Mais comme la société peine à recruter (l'effectif global reste stable autour de 500 personnes), le chiffre d'affaires n'augmente pas suffisamment et les résultats projetés à fin 2018 sont d'ores et déjà très éloignés de ceux prévus au budget.

 Selon la CGT

La CGT regrette le caractère systématique de la surévaluation par la Direction des budgets prévisionnels annuels. Si l'on peut aisément comprendre l'intérêt, pour entretenir la motivation globale des équipes, l'ambition de faire mieux d'année en année, qu'apporte réellement la construction d'un budget inatteignable et constaté comme tel à la fin de chaque exercice ? Pour la CGT, la Direction gagnerait en crédibilité si les prévisions étaient plus réalistes...

Mutuelle Santé Prévoyance

Suite à la présentation des comptes 2017 et du 1er semestre 2018 par le courtier mandaté par la direction, les élus se sont rapprochés d'un cabinet d'expertise indépendant afin de les aider à pérenniser les contrats collectifs Santé et Prévoyance, au mieux de l'intérêt des salariés. Il apparaît en effet que, si le contrat Santé est à l'équilibre, le contrat Prévoyance comprenant notamment la garantie Arrêt de travail, présente un déficit chronique. La commission Mutuelle/prévoyance, composée d'élus et de représentants de la Direction, doit se réunir très prochainement en présence du courtier et de l'expert du CE afin de définir des axes d'amélioration à proposer à l'assureur (AG2R) d'ici la fin de l'année.

Pour la CGT, les contrats collectifs Santé/Prévoyance doivent être gérés **Selon la CGT** dans un esprit de solidarité intergénérationnelle (exclusion des garanties à la carte), avec un rapport qualité-prix optimisé, et dans un souci constant de responsabiliser les salariés vis à vis de leurs consommations. Sur ce dernier point, la CGT ne manque aucune occasion de rappeler à la Direction l'importance d'une communication régulière et ciblée à l'intention des salariés. A titre d'exemple, rappelons que le principal gisement d'économies sur les dépenses de santé consiste à utiliser les services des prestataires du réseau Santéclair qui proposent des tarifs très largement négociés.

➡ ➡ Activité sociale

Le principe d'une subvention exceptionnelle « vacances », se cumulant aux autres subventions, a été actée en réunion plénière du CE. Elle sera disponible tout au long de l'exercice à venir (01/10/18 au 30/09/19). Les règles régissant cette subvention seront communiquées aux salariés d'ici la fin du mois de septembre.

LES NEGOCIATIONS SONT AU POINT MORT...

La dernière réunion prévue le 18/09 a été reportée. La CGT demande à la Direction de revenir au plus vite vers les syndicats. Côté Direction, les ressources nécessaires à ces négociations paraissent sous-dimensionnées. Il est pourtant nécessaire d'avancer, d'autant plus que d'autres sujets, dont certains incontournables, sont d'ores et déjà en file d'attente... Un sujet comme le télétravail doit rapidement aboutir : il y va de l'attractivité des candidats à l'embauche qui, comme rappelé dans le titre de ce document, sont difficiles à convaincre...

Rappel des sujets en cours : Télétravail, BDES, Filières & Fonctions



La CGT vous conseille et vous accompagne

Lorsque vous le jugez nécessaire, pour une problématique individuelle ou collective, n'hésitez pas à contacter vos élus CGT ! Voici les contacts que vous pouvez solliciter à tout moment

Philippe SELLIER	Lyon	Elu CE et Délégué Syndical Central CGT	06.98.40.20.05	cgt.polymont.it@gmail.com
Laurent BERREZAIE	Brest	Elu CE et Représentant Syndical CGT au CE	06.02.34.88.42	laurent.berrezaie.cgt@gmail.com

Pour recevoir nos communications, adressez votre demande à l'une ou l'autre de ces adresses de messagerie



Vous vous sentez concerné-e par l'action syndicale de la CGT ?

Vous pouvez nous soutenir en relayant nos communications auprès de vos collègues, en devenant notre correspondant local pour votre agence, en adhérant à la CGT...

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux de réunions sur le site du CE :

<https://ce.polymont-its.fr> (page d'accueil / bandeau de gauche / rubrique Comptes-rendus)